



Vers un Big Bang des Retraites ?

QUELLES CONCLUSIONS ATTENDRE DU « GRAND RENDEZ-VOUS RETRAITES » ANNONCE POUR 2010 ?

Report de l'âge légal de départ en retraite, allongement de la durée de cotisation, réduction des avantages accordés aux mères, extension de la réversion aux concubins et aux pacésés.

Les thèmes qui seront abordés font la Une des magazines. En réponse, les sondages illustrent l'inquiétude des futurs retraités.

Quel contexte ?

■ **Côté régime de base et régimes alignés** : les rapports et simulations préparés pour les séances de travail du Conseil D'orientation des retraites font florès. Les auteurs, économistes reconnus usent de titres parfois évocateurs : pour un nouveau système des retraites, vers un Big Bang des retraites.

■ **Côté régimes complémentaires** : les négociateurs du Medef et des syndicats affûtent leurs arguments.

Quel âge de départ pour bénéficier d'une retraite sans abattement ?

Va-t-on reconduire l'accord AGFF ? Cet accord permet aux salariés qui prennent leur retraite avant 65 ans (âge requis pour obtenir une retraite sans minoration dans les régimes complémentaires) d'effacer leur abattement s'ils bénéficient du taux plein dans le régime de base.

■ **Côté retraite des femmes** : préserver les droits des mères tout en respectant le principe d'égalité homme-femme revient à chercher la quadrature du cercle. Les retraites des femmes sont d'ores et déjà largement inférieures à celles des hommes, le dispositif de majoration existant ne permettant de compenser l'écart, loin de là.

Le Conseil d'Orientation des Retraites, en étudiant ce dispositif, recommande de ne pas le penser indépendamment de la politique familiale. Or celle-ci a contribué à assurer à la France la place de championne d'Europe de la natalité. Les françaises font plus d'enfants, ces futurs actifs qui cotiseront pour payer les retraites...

De nombreux débats en perspective donc. Débats qui mèneront à des réformes. C'est certain. Elles sont nécessaires et tous les interlocuteurs le reconnaissent.

UN BIG BANG PEUT-ETRE ...

En attendant, quelle sera la progressivité de la mise en place de ces réformes ?

Jusqu'à présent, en matière de retraite, les législateurs qui décident pour les régimes de base ne nous ont pas habitués au Big Bang.

■ L'actualité sur le dispositif de majoration de la durée d'assurance pour enfant confirme cette tendance.

Les nouvelles règles, qui feront partie du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2010, s'appliqueront uniquement aux enfants à naître à partir de janvier 2010. Difficile de faire plus progressif.

■ D'autre part, les modalités de mise en œuvre de ces règles en réduiront considérablement l'impact. En effet, les mères se verront attribuer de façon automatique 4 trimestres de majoration, les 4 trimestres restants ne pouvant bénéficier au père qu'avec l'accord de sa compagne.

Si Big Bang, il doit y avoir, ce n'est pas la retraite des mères qui implosera !



Dans les régimes complémentaires, il en va de même. Côté salariés, les syndicats veillent. De façon plus générale, l'échéance électorale de 2012 tempèrera les ardeurs trop réformatrices.

... MAIS PAS POUR TOUS

Quelques certitudes pour ceux qui auront 60 ans avant 2013.

- Pour eux, **pas d'allongement de la durée de cotisation**, inscrite dans les tables de la loi. Le nombre de trimestres, requis pour obtenir le taux plein, est de 160 à 164 trimestres selon leur date de naissance.
- **L'accord AGFF reste en vigueur jusqu'en 2010.** Ceux qui partent à la retraite avant 65 ans, avec le taux plein dans le régime général, ne subiront pas d'abattement dans les régimes complémentaires.

Notre conseil : Pour ceux qui auront 60 ans avant décembre 2010, profiter du rachat de trimestres pour atteindre le taux plein et faire valoir ses droits.

Novelvy est une marque d'Assistance Retraite

Les experts Novelvy / Assistance Retraite, société de conseil en stratégie de retraite (bilan retraite / liquidation de retraite) depuis plus de 20 ans, sont à votre disposition pour tout éclairage sur ces questions.

Contact presse

Adeline Houël - SELF IMAGE
T. 01 47 04 12 50 ahouel@selfimage.fr